



CONSEIL POUR LA PROTECTION DES MALADES

35^e 1974-2009

8^e colloque du Conseil pour la protection des malades
5 OCTOBRE 2009
Hôtel des Seigneurs Saint-Hyacinthe

PROGRAMME FINAL

Les rôles en santé **MA DIGNITÉ**



CONSEIL POUR LA PROTECTION DES MALADES

Conseil pour la protection des malades
800, de la Gauchetière Ouest, bureau 6580
C.P. 1465, Montréal (Québec) H5A 1K6

Tél.: 514.861.5922
Sans Frais: 1.877.276.2433
Télec.: 514.861.5189
www.cpm.qc.ca | info@cpm.qc.ca

NOS COMMANDITAIRES

Santé et Services sociaux Québec



Desjardins Valeurs mobilières

DESSAU

Wmedia DESIGN MARKETING



Bristol-Myers Squibb



sanofi aventis

L'essentiel, c'est la santé.



TREMBLAY BOIS MIGNAULT LEMAY AVOCATS

DUNTON RAINVILLE AVOCATS

NOS EXPOSANTS

Québec

Une collaboration du Conseil des services essentiels du Québec et du Curateur public du Québec.



FONDATION DES MALADIES DU CŒUR

À la conquête de solutions.

CAAP Montérégie



Regroupement des organismes montréalais d'aînés naturels

LE PROTECTEUR DU CITOYEN Assemblée nationale Québec

Jardin-Âge

epikura La lecture est le goût de la vie

FÉDÉRATION DES CENTRES D'ASSISTANCE ET D'ACCOMPAGNEMENT AUX PLANTES (FCAP)

8^e colloque

du Conseil pour
la protection des malades

5 OCTOBRE 2009

Hôtel des Seigneurs
Saint-Hyacinthe



Claude Brunet, fondateur
(1942-1988)

LE CONSEIL POUR LA PROTECTION DES MALADES

Fondé en 1972 par le regretté Claude Brunet, le Conseil pour la protection des malades est un organisme à but non lucratif dont le mandat est de promouvoir et défendre les droits des usagers du réseau de la santé à travers le Québec.

► MISSION

Promouvoir et défendre les droits des usagers du réseau de la santé et des services sociaux afin d'augmenter leur pouvoir d'agir et améliorer la qualité des services

► VISION

Être la référence pour les usagers et le réseau de la Santé et des Services sociaux dans l'ensemble du Québec

► DEVISE

PROTÉGER les usagers et les personnes vulnérables afin qu'elles jouissent d'un milieu de vie favorable;
DÉFENDRE les usagers du réseau de la santé lorsque leurs droits sont brimés;
AGIR à titre d'intermédiaire et de médiateur auprès des instances politiques provinciales, tout en menant des actions directes sur le terrain.

Afin de remplir adéquatement son mandat, le personnel du Conseil pour la protection des malades :

- Conseille les personnes par le biais d'avocats et de conseillers compétents;
- Offre une multitude de services tels la médiation, des formations sur les droits des usagers et la rédaction d'avis juridiques;
- Outille les comités des usagers et de résidents en leur offrant des formations, des guides, des dépliants ou tout autre service relativement à leur mandat.

► PROGRAMME FINAL

- 7h00 Inscription — déjeuner
- 8h15 Mot de bienvenue
Me Paul G. Brunet, président et **M. Claude Bernier, maire de la Ville de Saint-Hyacinthe**
- 8h30 Présentation du programme de la journée
Me Francine Beaudet, animatrice
- 8h45 Allocution d'ouverture
Dr Yves Bolduc, ministre de la Santé et des Services sociaux du Québec
- 9h15 **Mme Raymonde Saint-Germain, Protectrice du citoyen**
Rôle du protecteur du citoyen
- 9h35 La parole est à vous
- 9h45 Pause santé
- 10h15 **M. Denis Lalumière, sous-ministre adjoint, direction de la planification stratégique, évaluation et qualité au ministère de la Santé et des Services sociaux**
L'imputabilité des membres, la reddition des comptes et le rôle des membres des comités des usagers au sein des différents comités d'établissement.
- 10h50 La parole est à vous
- 11h00 **M. Pierre Lamarche, directeur général des services aux personnes au Curateur public du Québec**
Rôle et mission du Curateur public du Québec
- 11h20 La parole est à vous
- 11h30 Troisième Prix Claude-Brunet
- 12h00 Repas
- 13h30 **Mme Anne Monat, Ergothérapeute conseil en gérontologie**
L'implantation de l'approche milieu de Vie, où en sommes-nous?
- 14h30 La parole est à vous
- 14h40 **Me Edmund Tobin, Président au Conseil des services essentiels**
La santé et la sécurité de la population, au coeur de la mission du Conseil des services essentiels
- 15h00 La parole est à vous
- 15h10 **M. Louis Plamondon, Président RIFVEL**
Comment évaluer la sécurité dans les résidences et les services à domicile : Comment reconnaître les situations de danger et intervenir adéquatement
- 15h30 La parole est à vous
- 15h45 Mot de clôture



Claude Bernier



Francine Beaudet



Yves Bolduc



Raymonde
Saint-Germain



Denis Lalumière



Pierre Lamarche



Anne Monat



Edmund Tobin



Louis Plamondon